

La Caf à vos côtés

BILAN DE L'ACTIVITÉ DE LA CAF DU VAR



2025



SOMMAIRE

Édito	3
Nos temps forts 2025	5
Les missions de la Caf du Var	
Un service attentionné pour les populations et les partenaires.....	11
NOS PUBLICS	
Accompagner vers et dans le droit 12	
NOS PUBLICS	
Le juste droit, le contrôle et la lutte contre la fraude 26	
NOS PARTENAIRES	
Faire ensemble et les accompagner 30	
Nos collabor'acteurs	
Responsables et engagés au service de nos populations et de notre territoire	40
NOS COLLABORATEURS	
Agir au sein d'un organisme performant, innovant et moderne 42	
Notre gouvernance.....	48



L'année 2025 fut riche en événements majeurs pour notre organisme. Elle a mis à l'épreuve notre capacité collective à nous adapter et à innover pour renforcer notre mission au service des allocataires et des partenaires. A cette fin, notre projet d'entreprise reste un pilier, un ancrage qui nous a permis de garder le cap dans une année de transition et de réformes.

Ainsi, en interne, 2025 a été marquée par l'installation dans notre nouveau siège. Cette étape historique qui a permis de réunir trois sites de la métropole en un, et qui concernait 480 collaborateurs, s'est accompagnée d'une Assemblée générale du personnel. Ce moment a renforcé notre cohésion ainsi que le sentiment d'appartenance et les valeurs partagées. Suite à l'emménagement, les collaborateurs ont pu transmettre leurs idées pour améliorer notre environnement et nos pratiques de travail dans ce nouveau siège, restant ainsi pleinement acteurs de leur organisme.

En externe, parmi les avancées majeures, la réussite de la réforme nationale du dispositif de ressources mensuelles (DRM) constitue un jalon structurant. Elle a permis d'améliorer la justesse et la contemporanéité des droits, tout en simplifiant les démarches pour les usagers. Autre réforme de taille, celle du Complément mode de garde (CMG) a été mise en place en septembre, puis un deuxième palier en décembre.

Ces évolutions s'articulent avec une modernisation de nos outils, notamment l'intégration progressive de l'intelligence artificielle dans nos processus. Ces innovations renforcent notre efficacité tout en permettant à nos équipes de se concentrer davantage sur le conseil et l'accompagnement. Bien entendu la

primauté humaine est impérative et l'IA n'est déployée qu'au service de nos équipes et en soutien de leur expertise.

L'année a également été marquée par le déploiement d'une nouvelle stratégie de service, centrée sur l'accessibilité, la proximité et l'adaptation aux usages de chaque population. Le lancement de brigades d'accès aux droits, agents de la relation de service présents sur les territoires de vie des populations, en est une illustration concrète. En parallèle, l'évolution de notre site partenaire, vers plus de personnalisation, contribue à faciliter l'accès à l'information pour nos différents partenaires et améliorer ainsi le service aux familles. Dans ce même objectif, nous avons revu nos campagnes de subventions pour proposer une campagne unique multi-thématique plus simple, plus lisible et permettant à nos partenaires d'anticiper leurs actions sur les territoires.

La Caf du Var poursuit avec détermination son engagement en faveur de la préservation de notre modèle de protection sociale. La lutte contre la fraude demeure une priorité, essentielle pour garantir l'équité et la confiance dans notre système. La signature d'une convention avec l'État et les forces de l'ordre pour l'intégration des revenus illicites dans la base de calcul des prestations vient renforcer cette dynamique partenariale.

Au fil de ces réalisations, c'est une Caf du Var engagée, innovante et résolument tournée vers l'avenir qui se confirme. Ces résultats sont avant tout le fruit de l'implication de l'ensemble de nos collabor'acteurs, du dialogue avec nos publics et de la qualité de nos partenariats.

Cet éditto est mon dernier pour un rapport d'activité et je suis heureux et fier de laisser une CAF solide, à la performance de service reconnue et ancrée dans son territoire.

Ensemble, continuons à faire vivre une protection sociale solidaire, efficace et adaptée aux défis de demain.

Bonne lecture.

Julien Orlandini
Directeur de la Caf du Var





NOS TEMPS FORTS 2025

Actions menées auprès de :

- nos publics
- nos partenaires
- nos collaborateurs
- grand public

01 JANVIER

Généralisation du Dispositif de Ressources Mensuelles (DRM)



Signature du Plan Toulon Petite enfance

Signature du Plan Toulon Petite enfance dans le cadre de l'avenant à la Convention Territoriale Globale (28 janvier)

Exploitation du Baromètre de satisfaction interne 2024 : une amélioration en continue intégrée au plan d'actions 2025 du Projet d'entreprise

Tchat interne : spécial « Cap sur le Loubière »



ON MET LE CAP !



Tchat interne

02 FÉVRIER

Webinaire interne : lancement du plan d'actions 2025 de notre Projet d'entreprise Imp'ACT 23-27

Conférence de presse : « La Caf du Var en 2025 »



Conférence de presse la Caf du Var en 2025

Nouveau siège : préparation du déménagement, phase « Ça cartonne ! »

03 MARS

Ouverture de notre accueil allocataires à la Maison France Services de La Garde

Nouveau siège : ouverture du nouvel accueil allocataires à Toulon au cœur du quartier de La Loubière (25 mars)

Nouveau siège : 480 collaborateurs emménagent au Loubière à l'occasion d'une Assemblée générale (24 mars) dans la phase « On prend Nos Marques ! »



Emménagement dans le nouveau siège

04 AVRIL

Organisation de l'Eco-Quinzaine des familles, des événements familles autour de la RSO



Formation RSO

Formation à la RSO des partenaires du développement social territorial (4 avril) : 42 partenaires formés à la RSO (30 chargés de coopération - 8 têtes de réseau parentalité - 4 lauréats Caf&Co)

05 MAI

Visite du Préfet du Var au sein du Loubière (7 juin)

Quali Opp's : lancement de l'offre de service dédiée à la population des locataires, propriétaires et propriétaires bailleurs

Signature d'une convention partenariale Caf - Restos du Cœur pour faciliter l'accès aux droits des personnes en situation de précarité (14 juin)

Organisation d'un challenge interne sportif « CAF&nergie »

RSO : ateliers de sensibilisation au tri des déchets à destination des salariés du siège

06 JUIN

Vente de notre site de Toulon, La Beaucaire à la Ville de Toulon

Conférence de presse sur nos résultats en matière de contrôle et lutte contre la fraude

Visite ministérielle de Catherine Vautrin, Ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles (20 juin)



Visite de Catherine Vautrin

« Semaine de l'emploi à la Sécu » : organisation d'un forum métiers interbranche (27 juin)



Semaine de l'emploi

Campagne de sensibilisation aux usages et à la citoyenneté au Loubière à destination des salariés

Nouveau siège : fin du challenge innovation collaborative "On refait le match" réalisé 6 mois après l'emménagement des salariés : 58 idées reçues

Sensibilisation de l'ensemble du personnel à l'Intelligence Artificielle générative

07 JUILLET

Loubière : atelier de co-construction d'une œuvre collaborative réunissant des allocataires, partenaires et collaborateurs (3 juillet)



Atelier de co-construction d'une œuvre collaborative

Comité départemental des services aux familles (SDSF 2024-2026 / 8 juillet)

Visite officielle de Laury Ducombs, Directeur du réseau de la Cnaf (16 juillet)



Visite de Laury Ducombs

09 SEPT EMBRE

Mise en œuvre de la réforme du Complément Mode de Garde (CMG)

Lancement du palier 2 du site partenaires proposant un accès personnalisé

Solidarité : collecte de vêtements proposée aux collaborateurs et réalisée à destination des plus démunis

OCTO BRE

Octobre Rose : course solidaire La Foulée des Gazelles

Valorisation des 80 ans de la Sécurité sociale



80 ans de la Sécurité sociale

11 NOVEMBRE

Inauguration officielle de notre nouveau siège
« Le Loubière » (28 novembre)



Inauguration du Loubière



Inauguration du Loubière

Lancement de notre Stratégie de service renouvelée



Lancement de notre stratégie de service

Emploi des personnes en situation de handicap :
participation au Duo Day

Collecte solidaire : don de sang au sein de notre
nouveau siège

19 DÉCEMBRE

10 ans de la Charte de la laïcité

Mise en œuvre de la réforme du Complément
Mode de Garde (CMG) – 2^{ème} palier

Rencontre départementale des partenaires dédiée
à la RSO

Renouvellement de la Convention Territoriale
Globale Golf de Saint-Tropez



Rencontre départementale des partenaires



Caf du Var

entrée



LES MISSIONS DE LA CAF DU VAR

*Un service attentionné pour les populations
et les partenaires*

NOS PUBLICS

Accompagner vers et dans le droit

Notre mission

La Caf du Var est un organisme de droit privé assurant une mission de service public.

Elle accompagne les familles varoises et les personnes les plus vulnérables dans leurs événements de vie par le versement des prestations légales (liées notamment à la famille, au logement, à la précarité et au handicap) et en soutenant le développement social territorial (participation au financement d'équipements et de services, accompagnement des familles par des travailleurs sociaux, aide financière pour des projets familiaux).

Nos priorités :

- Accompagnement des familles dans leur vie quotidienne
- Développement des enfants
- Prévention et accompagnement des ruptures familiales
- Lutte contre la précarité

Agir pour la qualité de service, c'est ce qui sous-tend nos actions vers nos publics. Cela passe notamment par **l'accessibilité** avec le renforcement des démarches d'aller-vers pour anticiper des situations de rupture de droits, de difficultés de compréhension, de besoin de réassurance. Cela implique également de favoriser l'accès dans des délais rapides à des conseils personnalisés dans le cadre d'une offre de service globale et qui s'appuie sur une stratégie de service qui a été rénovée en 2025 pour répondre aux usages et besoins actuels des allocataires. Nous travaillons également à **la simplification** des démarches et de l'information vers nos allocataires : la solidarité à la source mise en place en mars 2025 y contribue en réduisant le déclaratif.

La qualité signifie donc aussi bien la qualité de traitement des dossiers allocataires que la qualité du service rendu.





Lucie Fauvel

Sous-directrice en charge de la production et de l'approche populationnelle

Nous menons une expérimentation au sein de la Caf du Var sur l'usage de l'intelligence artificielle générative axé sur la production du service. Un premier cas d'usage, POC (proof of concept), a été réalisé autour de la gestion documentaire avec la mise en place d'un chatbot permettant aux salariés d'accélérer et faciliter la recherche d'informations fiables dans les bases documentaires de la branche famille. Un deuxième POC, débuté en mai 2025, a permis de développer une application IA interne de génération de contenus métiers à partir de documents PDF/Word, en collaboration avec les équipes formation qui permet de fusionner des informations dans un support unique, créer des supports de formation et d'animation de formations comme des jeux pédagogiques. En 2026, le projet évoluera avec l'arrivée de l'IA généraliste « IA pour tous » portée par la CNAF : l'objectif est de tirer profit des enseignements tirés de nos cas d'usage vers cet environnement cible afin d'y intégrer plusieurs cas d'usage pour tous nos métiers dans une IA souveraine. Parallèlement, un plan de sensibilisation auprès de l'ensemble du personnel a été déployé sur l'année avec un taux de satisfaction des participants de 4.18/5 pour que chacun se saisisse de l'IA avec responsabilité.



209 497
allocataires dans le Var
permettent à

479 736
personnes de bénéficier
d'une prestation versée
par la Caf

soit **43 %**
de la population varoise couverte



La démarche Quali Opp's : gagner en qualité par l'approche populationnelle de la production du service

En 2025, une nouvelle offre de service a été modélisée à destination des locataires et des propriétaires pour améliorer le service rendu.

S'appuyant sur un cadrage et un état des lieux réalisé en mars 2025 (en 2024, la Caf du Var comptait **83 000 allocataires locataires et propriétaires, soit 39.5 % de sa population totale**, et 23 807 propriétaires bailleurs dont 81 % de personnes physiques), l'ensemble des acteurs, experts internes, allocataires et partenaires, ont été sollicités par l'équipe projet à l'occasion d'un atelier interne, d'un sondage allocataires ayant reçu 2 447 réponses complété par un focus group allocataires et enfin d'un atelier avec les partenaires.

Cette construction s'appuyant sur une méthodologie d'association à 360° a permis d'aboutir à **un plan d'actions validé en septembre 2025 composé de 36 actions** dont l'organisation d'ateliers thématiques pour les allocataires, la création d'un guide sur les droits et devoirs des locataires et propriétaires, la création d'une fiche réflexe pour professionnaliser les équipes sur la thématique logement, etc.

Le premier bilan de l'offre renouvelée sera réalisé en février 2026.



Les réformes nationales du DRM et du CMG

Le projet de solidarité à la source, avec la phase d'adossement au Dispositif de Ressources Mensuelles (DRM) du revenu de solidarité active (RSA) et de la prime d'activité (PPA), a été mis en vigueur dans toutes les Caf au mois de mars 2025. Cette réforme était attendue pour simplifier les déclarations de nos allocataires bénéficiaires de ces deux prestations.

Nos équipes de la production et de la relation de service de la Caf du Var ont été pleinement mobilisées. Ainsi le SNGR (service national de gestion de la recette) abrité à la Caf du Var travaillait sur le projet depuis janvier 2024, tandis que les collaborateurs de la relation de service assuraient déjà, depuis le 1^{er} octobre 2024, la réponse téléphonique des allocataires de la Caf des Alpes-Maritimes, Caf en avance de phase de cette nouvelle réforme. L'équipe SNGR préproduction s'est fortement mobilisée sur la semaine du 24 au 28 février 2025 pour « éprouver » la version avant déploiement. Les opérations se sont poursuivies par la réalisation de tests métiers, qui ont permis de garantir la fonctionnalité du système d'information et permettre ainsi aux Caf de travailler dès leur arrivée le lundi 3 mars matin.

Chaque jour après le déploiement, un point était réalisé pour vérifier et remonter les difficultés, ce qui a permis de sécuriser cette réforme d'ampleur qui s'est passée sereinement. Parallèlement, l'information a été poussée auprès des allocataires et les partenaires relais ont été accompagnés à l'occasion de plusieurs webinaires, tout comme les agents Caf qui ont bénéficié de formations dédiées.

Autre réforme nationale, en septembre 2025 le Complément de mode de garde (CMG) a évolué. Concernant donc les familles ayant recours à un assistant maternel ou une garde à domicile pour leur-s enfant-s, le calcul de cette aide a été modifié pour mieux prendre en compte la situation réelle de la famille et étendre l'aide jusqu'à 12 ans de l'enfant pour les familles monoparentales. En décembre 2025, une deuxième étape de cette réforme a ouvert la possibilité, en cas de résidence alternée de l'enfant, pour chaque parent de bénéficier du CMG dès lors qu'il remplit les conditions d'éligibilité à la prestation. Cette réforme a été mise en place dans le cadre du Service Public de la Petite Enfance (SPPE), mobilisant principalement en local, les collaborateurs de la relation de service et de la relation partenariale.

Le nouvel accueil allocataire de la Loubière

L'emménagement dans le nouveau siège a impliqué un changement d'accueil des usagers de la Rode vers le quartier de La Loubière. Le changement s'est réalisé en douceur, sans rupture de service puisque le déménagement s'est fait sur un weekend. Ce nouvel accueil a été entièrement repensé au bénéfice des usagers avec :

- Une superficie de plus de 110 m² par rapport à la Rode.
- Deux espaces distincts : un espace rendez-vous renforcé (8 boxes) et un espace numérique en libre-service ou accompagné selon sa maturité numérique, pour réaliser ses démarches en ligne.
- Une file d'attente dans l'accueil, avec une organisation pensée et adaptée à des flux plus importants et davantage de flexibilité.
- Un 3^{ème} espace hybride et évolutif permettant des ateliers collectifs avec des partenaires, notamment autour de l'inclusion numérique des publics.
- Une circulation améliorée grâce à la présence d'une entrée et d'une sortie distinctes améliorant ainsi la gestion des flux et le repérage dans l'espace.

En parallèle, le parcours des usagers a été pris en compte dans le cadre d'une coopération étroite avec la métropole Toulon Provence Méditerranée et la Ville. Une enquête mobilité a été conduite en fin d'année 2024 engageant ainsi le développement des transports en commun à proximité du nouveau siège et l'accès au nouveau parking public du « silo » situé à proximité.

Enfin, ce déménagement d'accueil fut l'occasion de repenser notre présence territoriale sur la métropole afin notamment de préserver notre offre de services via notamment l'espace France Services de La Garde et au travers d'un partenariat avec France Travail qui accueillait déjà nos publics bénéficiaires du RSA dans le cadre des rendez-vous des droits et des devoirs.





Une relation de service diversifiée pour s'adapter à toutes les populations

Services en ligne

Le site internet Caf.fr et l'espace « Mon Compte » permettent aux usagers de consulter leur dossier, imprimer des attestations, échanger des documents avec la Caf, simuler ses droits, effectuer des demandes de prestations en ligne, demander un rendez-vous avec un conseiller,...

Partenariat relais

En parfaite complémentarité avec ses propres points d'accueil dans le département, la Caf du Var prend appui sur des partenaires locaux dans chacun des bassins de vie : les CCAS, les espaces France Services qui assurent un accompagnement numérique et administratif auprès des usagers, les Unités territoriales Sociales du Département, etc.

Formation

Nos collaborateurs forment et informent les partenaires relais en présentiel et en distanciel dans le cadre d'un plan d'accompagnement.

Accueil & rendez-vous

La Caf propose un double niveau d'accueil et d'accompagnement : un accueil sans RDV en flux, au sein d'espaces webservice, avec possibilité d'accompagnement par un Conseiller du Service à l'Usager (CSU). Un accueil sur RDV, en espace confidentiel, avec un Gestionnaire Conseil, pour les cas les plus complexes.

32 30

Les conseillers sont joignables du lundi au vendredi de 9h à 16h30 non-stop. Un serveur vocal est également disponible 24h/24 et 7j/7 pour consulter son dossier, demander une attestation de paiement, connaître ses droits...

ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

28 278

rendez-vous assurés



24 282

rendez-vous
téléphoniques

1 320

rendez-vous
physiques

864

rendez-vous
en visioconférence

748 782

appels reçus

4 697

appels sortants

78 %

des mails ont reçu
une réponse en
moins de 48 h

Une œuvre collaborative pour faire connaître nos missions auprès de tous au quotidien : « La Caf à vos côtés », pour toutes les situations et tous les événements de vie

L'accompagnement des publics passe également par le « faire connaître » : la Caf agit pour tous et tout au long de la vie et peu importe les situations. A cette fin, une fresque murale a été réalisée avec la participation de nos usagers, partenaires et collaborateurs lors d'un atelier collaboratif inédit.

Ces participants, pour la première fois réunis, se sont exprimés et ont échangé sur les missions de la Caf, sur son soutien apporté aux bénéficiaires, son accompagnement permettant d'alléger des situations de vie difficile ainsi que sur les financements qu'elle accorde à ses partenaires et aux structures associatives du territoire. À travers le récit de situations et le partage d'expériences, ils ont choisi de représenter la Caf du Var par une diversité de populations, de territoires et d'actions dans un

style mêlant réalisme et dessin mis en forme par l'illustratrice Pauline Imperato. Une ligne incarnant nos valeurs parcourt l'œuvre. Elle symbolise visuellement notre recherche de proximité, de soutien et d'accompagnement de nos populations, notre ambition d'être une Caf en mouvement, agile et photosensible à la société.

Cet exercice inédit de réunir collaborateurs, usagers et partenaires de la Caf illustre concrètement notre ambition d'ouverture auprès de nos publics, qui prend tout son sens dans ces nouveaux locaux. Une façon aussi de faire de la pédagogie sur nos missions et nos valeurs, d'aller aussi à l'encontre des idées reçues et de faire connaître l'étendue de nos actions.



Proche de vous, proche de vos besoins

Bastien – Jeune en service civique

« J'ai beaucoup apprécié le partage de points de vue différents avec les autres intervenants. »

Fatmira – Allocataire concerné par une situation de handicap

« Je connaissais la Caf par son site internet et par l'accueil allocataire, mais j'ai pu rencontrer d'autres agents ce qui m'aide à avoir une vision plus complète de l'organisme et de ses missions »

William – Responsable jeunesse FOL83

« Cette invitation à participer à cette œuvre collaborative nous fournit un sentiment de considération et être impliqués dans la phase créative de cette œuvre est enrichissant. Tout le monde a participé dans un bon esprit de convivialité avec de belles propositions. L'accueil y est pour quelque chose car nous nous sentions à l'aise dans un bon cadre de travail. Nous sommes curieux de voir le résultat qui va découler de cet échange qui aura un résultat concret qui va laisser son empreinte. »

Marie – Coordinatrice fonctionnelle Appui-métier et rendez-vous des droits et des devoirs RSA à la Caf du Var

« L'intégration de l'intelligence artificielle constitue une démarche innovante et en phase avec les enjeux actuels nous permettant de mieux visualiser et structurer nos idées. »

Atelier collaboratif de co-construction de la fresque murale



La stratégie de service rénovée

Une nouvelle stratégie de service a été lancée en novembre 2025. Être plus proche des habitants, à l'écoute de leurs besoins pour une Caf présente à chaque moment de leur vie, cette stratégie de service rénovée affirme les valeurs de proximité, de simplicité et de personnalisation. Avec des axes forts tels que :

- « **A chaque situation, sa solution** » en proposant de nouvelles modalités de contact à nos publics.
- « **Près de chez vous** » avec le lancement d'une brigade d'accès aux droits, une équipe de CSU mobile qui incarne aussi notre service public hors les murs. Dans ce cadre, elle s'est notamment rendue au Centre social et culturel Nelson Mandela à La Seyne sur mer, aux Centres sociaux de Draguignan et Toulon centre-ville ou encore dans les locaux des Restos du cœur pour lesquels nous organisons par ailleurs des collectes solidaires.
- « **Une CAF à visage humain** » avec une campagne de communication qui accompagne cette rénovation de stratégie, pour mieux faire connaître et comprendre ce que notre organisme propose en proximité (slogan "La Caf à vos côtés"), simplement (usage de visuels inspirés du Falc) et rassurant avec le visage de nos conseillères.

Premiers éléments de bilan : les brigades sur le terrain ont permis de détecter des situations en lien avec l'accompagnement aux démarches, des ruptures de droits ou des renoncements. Les 10 France Services proposant la prise de rendez-vous ont fixé des rendez-vous auprès de la relation de service de la Caf ainsi que des rendez-vous physiques populationnels honorés par nos Gestionnaires conseils allocataires.



Brigade d'accès aux droits – Restos du Cœur – Le Cannet des Maures



A chaque situation, sa solution !



La Caf À Vos Côtés



La Caf À Vos Côtés



La Caf À Vos Côtés

Un nouveau siège qui incarne notre mission de service public



Une frise présentant nos missions parcours tout le bâtiment



Terrasse végétalisée au 6^{ème} étage



Les noms des collaborateurs sont affichés sur les murs du bâtiment



Vue du bâtiment depuis le parc de la Loubière



Espace de restauration au 6^{ème} étage



Espace de détente active



Espace collaboratif modulaire au 6^{ème} étage



Signalétique visuelle et nominative des espaces de travail et collaboratifs



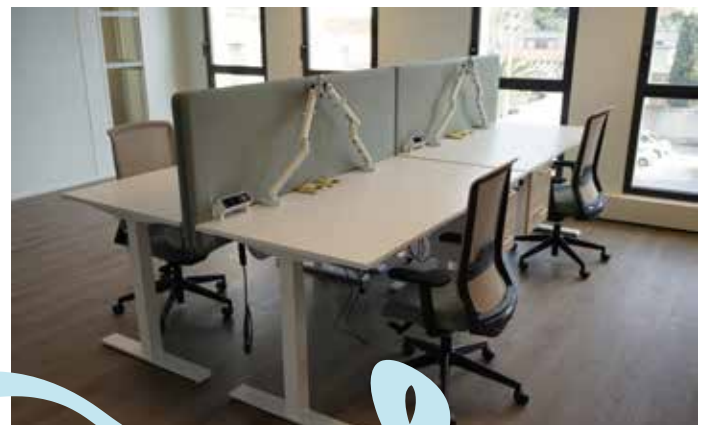
Bulle de collaboration pour 4 personnes



Salle de réunion en mode amphi au 4^{ème} étage



Espace d'attente au 5^{ème} étage avec espace café



Les open space sont équipés de bureaux disposés en îlots

Nos résultats

RÉPARTITION DE NOS POPULATIONS ALLOCATAIRES



Actifs fragiles : 20 %



Familles : 15 %



Familles monoparentales : 14 %



Familles et individus en situations d'handicap : 14 %



Travailleurs non salariés : 14 %



Situations précaires : 13 %

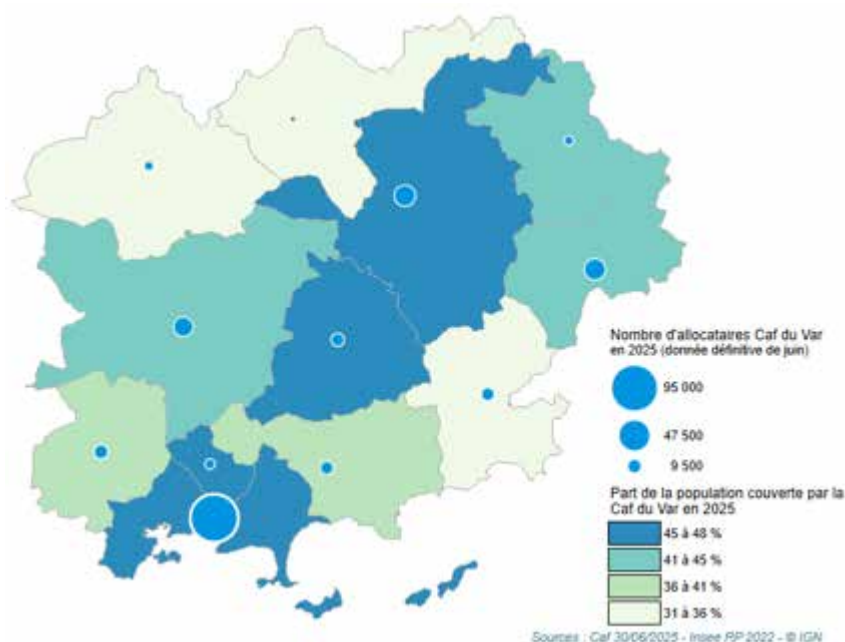


Locataires, propriétaires, cadre de vie : 10 %



Réfugiés : < 1 %

RÉPARTITION DE NOS ALLOCATAIRES DANS LE VAR



PRODUCTION DE SERVICE

moins de 7 jours
de délai de démarche pour les prestations légales (y compris les demandes des bénéficiaires de minima sociaux)

4,13 millions
de pièces reçues
89%
sont dématérialisées

PRESTATIONS VERSÉES

1,32 milliard d'€
de prestations légales versées

502 €
montant moyen
des prestations légales versées

612
millions d'€



Favoriser
l'insertion sociale des
personnes en difficulté

311
millions d'€



Soutenir
la fonction parentale
et faciliter les relations
parents-enfants

240
millions d'€



Accompagner
les familles
dans leur environnement et
leur cadre de vie

159
millions d'€



Aider
les familles à concilier
vie professionnelle,
familiale et sociale

RENDEZ-VOUS DES DROITS ET DES DEVOIRS

Les rendez-vous des droits et des devoirs de la Caf du Var sont des entretiens proposés aux nouveaux bénéficiaires du RSA afin de faire le point sur leurs droits, leurs obligations et leur situation globale et de les orienter vers un accompagnement adapté. Cette offre de service s'inscrit dans le cadre de la stratégie « **Var Insertion Travail** » pilotée par le Département.

11 041

nouveaux bénéficiaires
du RSA reçus en
rendez-vous des droits
et des devoirs



Taux de
4,42/5
de satisfaction

Plus de **32 %**
de personnes reçues
sorties du RSA

93,2 %
jugent la durée adaptée

Près de **44 %**
des personnes orientées vers
le parcours professionnel
Direct'Emploi

95,14 %
trouvent les
informations claires

LA SATISFACTION ALLOCATAIRES

91 %

des allocataires sont satisfaits
de la qualité de service globale
de la Caf du Var

Site internet
91 %

Application mobile
96 %

Accueil physique
90 %

Téléphone
87 %

87 %

au niveau national

Site internet
91 %

Application mobile
95 %

Accueil physique
87 %

Téléphone
82 %



Offre d'accueil de la CAF du Var en 2026

Mise à jour janvier 2026



3 ACCUEILS ET 2 ANTENNES (POINTS DE RDV)



30 FRANCE SERVICES

ANTENNES ET PERMANENCES FRANCE SERVICES



RDV VISIO PROPOSES AVEC LA CAF

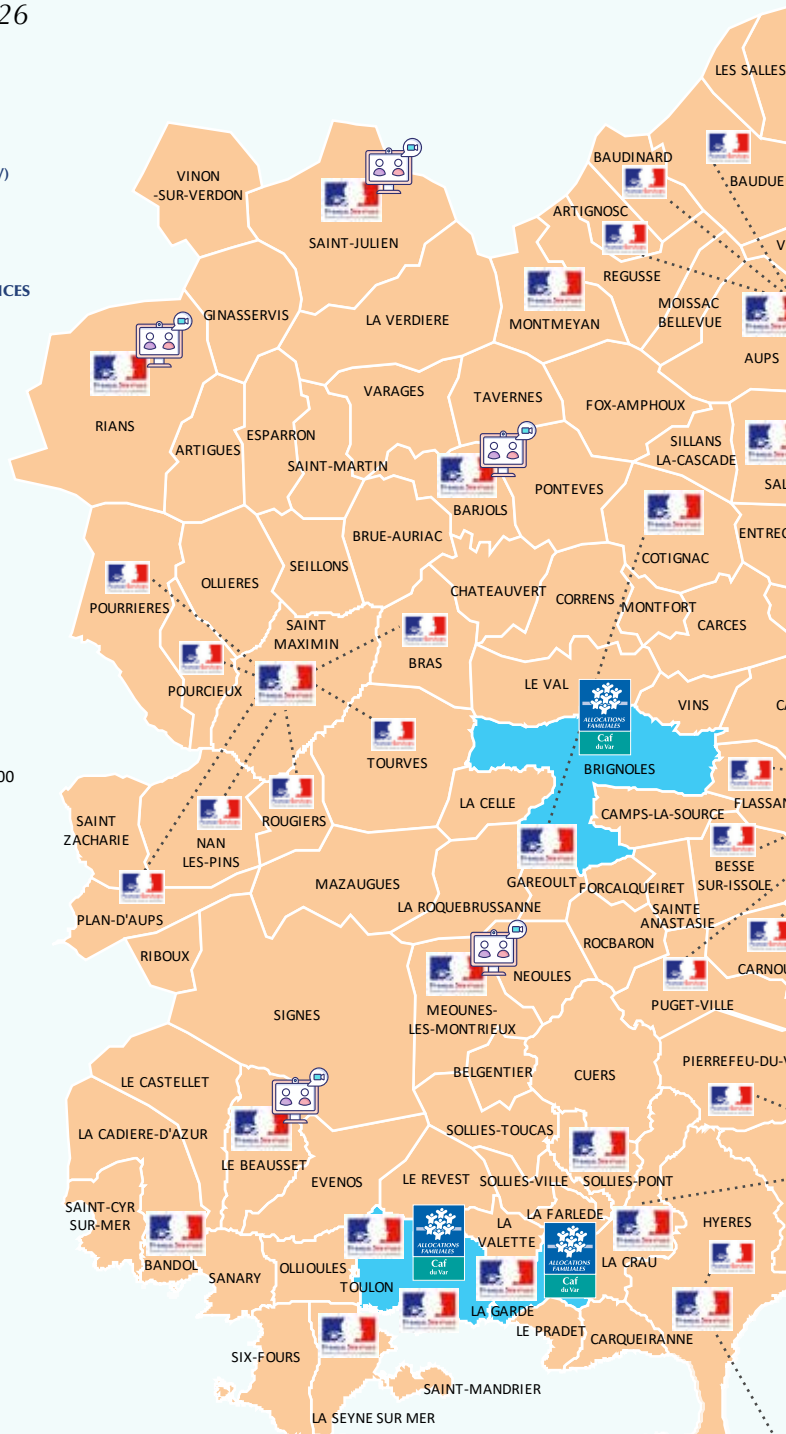


BRIGNOLES (83170)

Dans les locaux de la CPAM
33 Rue des Déportés
83177 Brignoles

Accueil uniquement sur rendez-vous :

- ⇒ Les mardis de 8h30 à 12h00
- ⇒ Les mercredis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00



TOULON (83000)

75 chemin de la Loubière
83000 Toulon

Du lundi au vendredi de 8h à 16h





Cette adresse est effective depuis janvier 2026

NOS PUBLICS

Le juste droit, le contrôle et la lutte contre la fraude

Notre mission

Dans le cadre d'un système largement fondé sur les déclarations des allocataires, les Caf s'assurent que chaque versement de ces fonds publics correspond aux droits des allocataires.

Les informations transmises par les allocataires et prises en compte pour ouvrir et gérer leurs droits sont pour l'essentiel déclaratives, et susceptibles d'erreurs, volontaires ou non. La politique de contrôle de la Cnaf et des 101 Caf vise donc à sécuriser les données communiquées par les allocataires pour garantir le paiement juste et régulier des prestations sociales et familiales.

Les résultats locaux de la politique de contrôle en 2025 confortent la progression constante des Caf ces dernières années, avec **une augmentation de 21,2% des fraudes détectées, pour un montant plus élevé, soit 9,73 millions d'euros de préjudices frauduleux détectés**. Ces résultats s'expliquent notamment par le renforcement de nos outils et de l'action du Service national de lutte contre la fraude à enjeu, créé en 2021, dont **la Caf du Var abrite l'une des 6 unités nationales**.

Les Caf appliquent une politique de sanctions adaptées à la gravité de la fraude, basée sur le principe que **100% des fraudes doivent être sanctionnées**, avec des pénalités majorées et systématiquement cumulables, depuis cette année, en cas d'action pénale envers les fraudeurs.

Afin de prévenir les fraudes, la solidarité à la source mise en oeuvre sur tout le territoire depuis le 1^{er} mars 2025, représente une avancée significative. Elle permet d'ores et déjà de sécuriser les droits par des déclarations trimestrielles pré-remplies par les employeurs, la CPAM ou de la CARSAT (près de 95% des déclarations sont validées par les allocataires) et apporte une réponse majeure à la problématique du juste droit.

Enfin, les contrôles ont également permis de déceler **27,6 millions d'euros versés à tort**, à la suite d'erreurs, volontaires ou non de la part des allocataires, soit une baisse de 5,42%.





Pascale Trucy

Directrice comptable et financière

La préservation de notre modèle de protection sociale passe par le contrôle et la lutte contre la fraude afin de garantir le versement du juste droit.

A cette fin, la politique de contrôle s'attache à vérifier la situation des allocataires, à travers la détection d'indus (sommes d'argent perçues en trop par les allocataires suite à une erreur involontaire ou volontaire) et la détection de rappels (sommes d'argent que la Caf du Var doit aux allocataires, pour des droits qu'ils n'ont pas perçus).

La fraude, spécifiquement, caractérise l'intentionnalité : l'allocataire a l'intention de faire une fausse déclaration ou d'omettre des éléments pour influencer sur le montant de la prestation qu'il demande. Nous nous sommes pour cela dotés d'une série d'outils pour lutter efficacement. A travers l'action de contrôleurs locaux et nationaux (la Caf du Var abrite une antenne du Service national de lutte contre la fraude à enjeux), la signature de partenariats permettant de partager les informations entre organismes (notamment au sein du Codaf, Comité Opérationnel Départemental Anti-Fraude), la mise en place de la solidarité à la source, la prévention des indus, il s'agit de réduire les possibilités de fraude. Cela passe également par le « faire savoir » : chaque année, nous invitons les médias à la présentation de nos résultats lors d'un point presse dédié. Il s'agit de tenir informés nos concitoyens sur les actions mises en œuvre, les objectifs et les effets, de manière à affirmer notre modèle et préserver le consentement à la solidarité sur lequel il repose. Car cette fraude nuit à la solidarité entre concitoyens, c'est un véritable problème d'équité, et nous devons lutter résolument contre celle-ci.

Ces effets sont par ailleurs regardés de près par les pouvoirs publics. La visite en juin 2025 de Madame Catherine Vautrin, Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, a permis de mettre en lumière les moyens mobilisés et les coopérations interinstitutionnelles engagées pour garantir une attribution juste et rigoureuse des prestations sociales, tout en évoquant les évolutions attendues dans ce domaine sensible.

Le service national de lutte contre la fraude à enjeux (SNLFE)

Depuis 2021, la Branche Famille est dotée d'un Service national de lutte contre la fraude à enjeux (SNLFE). Il s'agit notamment de fraudes organisées dans lesquelles leurs auteurs explorent les failles de sécurisation de la dématérialisation des services (Rib frauduleux, création de faux dossiers en ligne...) mais aussi d'autres fraudes thématiques telles que les fraudes à la résidence. Ces fraudes à enjeux relèvent plus de comportements collectifs de prédation que d'un opportunisme de situation qui dépassent le maillage départemental. Au-delà de leur impact financier, ces fraudes dégradent le tissu social et la confiance dans notre système de protection sociale.

A ce titre, elles impliquent une réponse forte de la Branche. Le SNLFE est composé aujourd'hui de 43 agents dont 33 contrôleurs nationaux spécialisés (CNS) et 10 agents aux profils différents (managers, data scientists, juristes, experts techniques), en plus des 700 contrôleurs allocataires.

Ce service national est réparti sur l'ensemble du territoire en 6 unités (dans les régions Nord, Sud, Est, Ouest, Région parisienne et DOM) et travaille en complémentarité des dispositifs déjà existants.

Depuis sa création, le recrutement de nouveaux CNS a permis d'améliorer le suivi pénal des fraudes avec les parquets et les services d'enquête. Le SNLFE a également renforcé son partenariat avec les différents acteurs de la lutte contre la fraude (Tracfin, Urssaf, Cnam, DGFIP, etc.) et sa collaboration avec les Caf à travers une approche territorialisée de la fraude.

De nouvelles prérogatives depuis 2025

Le SNLFE a vu ses prérogatives évoluer significativement à partir de mi-2025, avec l'octroi officiel de pouvoirs de police judiciaire (agents habilités à constater certaines infractions pénales, à mener des auditions ou à assister les forces de l'ordre à des perquisitions ou des gardes à vue) et d'un cadre légal pour mener des enquêtes sous pseudonyme (agents autorisés à interagir de manière dissimulée en ligne et à infiltrer discrètement des réseaux frauduleux afin de recueillir des preuves numériques essentielles).

Afin de poursuivre ses objectifs de prévention et dissuasion de la fraude, le SNLFE va capitaliser sur le déploiement de la solidarité à la source, qui permettra de consacrer moins de temps aux contrôles sur les ressources, désormais disponibles dans les déclarations pré-remplies, pour cibler les fraudes plus complexes. Il agira également en durcissant les sanctions financières, en judiciarisant les affaires à enjeux, en modélisant de nouveaux schémas de fraudes, en renforçant la collaboration avec les autres administrations publiques françaises et étrangères.

En 2025, les contrôles signalés et suivis par le SNLFE représentent 30% du montant total des préjudices frauduleux détectés par les Caf, avec un progression constante. Ce montant s'est élevé à 170 millions d'euros en 2025 contre 48 millions en 2021.

Nos résultats

POLITIQUE DE CONTRÔLE

454 227

contrôles réalisés

427 405

contrôles automatisés

25 361

contrôles sur pièces

1 461

contrôles sur place

111 190

allocataires contrôlés

soit **1** sur **2**

La Caf du Var et les autorités judiciaires signent une convention pour mieux prendre en compte les revenus illicites dans le calcul des droits

Depuis décembre 2025, la Caf du Var bénéficie d'une convention signée avec les parquets de Toulon et Draguignan, la police et la gendarmerie afin de mieux prendre en compte les revenus illicites, en particulier ceux issus du narcotrafic et du blanchiment, dans le calcul des droits aux prestations sociales.

Cette convention, qui s'inscrit dans le cadre de la loi contre le narcotrafic, met à disposition un cadre d'échanges sécurisé entre ces différents services. La transmission d'informations peut désormais se faire de manière quasi systématique au moment jugé le plus opportun pour ne pas gêner l'enquête : « Il nous suffit désormais d'une date de constatation des faits et d'un montant », précise Julien Orlandini, pour intégrer ces revenus illicites dans le calcul des droits et voir les prestations impactées. Une convention qui permet donc plus de réactivité et d'efficacité avec application de sanctions.



Signature de la convention sur le narcotrafic



Nos résultats

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

100 %

des fraudes détectées sont sanctionnées

+ 21,2 %

d'augmentation du nombre de fraudes détectées

soit

864

fraudes

représentant

9,73

millions d'€

NOS PARTENAIRES

Faire ensemble et les accompagner

Notre mission

Dans le cadre de son Action Sociale, la Caf du Var entend apporter **un soutien particulier aux partenaires engagés dans le développement** d'une offre globale de services alliant prestations légales, équipements et services, aides financières individuelles et interventions de travail social, afin de mieux répondre aux besoins des familles et des territoires.

Cette politique d'action sociale est portée par son Conseil d'administration, au vu des orientations de la branche Famille qu'il décline au niveau local pour :

- aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale,
- soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants
- accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie
- créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion des personnes et des familles.

Aides, prestations familiales, préventives et complémentaires des prestations légales, cette politique d'action sociale se traduit, d'une part, par un **accompagnement technique et**

territorial et, d'autre part, par un **soutien financier**.

Elle privilégie la coordination avec les autres dispositifs partenariaux et est respectueuse des principes **d'équité, d'égalité, de solidarité, de neutralité et de laïcité**.

Cette politique est portée par le **Schéma Départemental de Services aux Familles (SDSF)** qui couvre la période 2024-2026. Signé entre 14 partenaires institutionnels et associatifs, il repose sur une approche pragmatique et concertée, articulée autour de trois axes structurants et neuf ambitions prioritaires (voir schéma ci-après), déclinés en actions concrètes sur les territoires, et concernant **la petite enfance, les services aux familles et l'animation partenariale**. Ce SDSF intègre également une forte ambition de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).

Ces ambitions sont intégrées dans les Conventions Territoriales Globales (CTG) signées dans chaque territoire du Var et qui déclinent de manière concrète des actions à mettre en œuvre adaptées aux réalités locales.

En 2025, 100% du territoire varois est couvert et 5 CTG ont été renouvelées (Porte des Maures, Provence Verte, Sud Sainte Baume, Golfe de Saint-Tropez et Cœur du Var).



Fanny Anic-Mongin

Sous-directrice en charge du développement des services et des territoires

Dans le cadre de la poursuite de notre démarche collaborative de relations aux partenaires Caf&Co qui vise à renforcer l'offre globale de services au bénéfice des familles et des territoires, nous avons lancé en novembre 2025 une nouvelle dynamique pour les demandes de subventions de fonctionnement. Cela fait suite à une demande renouvelée de simplification, de lisibilité et d'anticipation de la part de nos partenaires : moins d'appels à projet.

Ce qui change :

- un calendrier unique et des formulaires harmonisés,
- le passage de l'appel à projet Parentalité sur le portail Démarches Simplifiées,
- un suivi renforcé des projets financés (évaluation

qualitative et quantitative),

- une meilleure visibilité budgétaire et des réponses plus rapides.

La campagne était ouverte durant un peu plus de 2 mois et concernait cinq grandes thématiques : **parentalité, petite enfance, enfance et jeunesse, inclusion handicap, logement**. Les partenaires étaient appelés à déposer leurs dossiers en ligne via le site "Démarches simplifiées".

La révision de cette campagne de subventions annuelles est le fruit d'un travail collaboratif mené depuis plusieurs mois par les équipes de conseillers territoriaux et thématiques et par nos partenaires qui ont contribué à co-construire ce nouveau format. Parce qu'un partenariat efficace repose sur l'écoute, la clarté et la cohérence, la Caf du Var fait évoluer ses processus pour simplifier les démarches et renforcer la collaboration avec ses partenaires.

Les 3 axes du SDSF 2024 - 2026

Apporter une réponse d'accueil et d'accompagnement de qualité tout le long du parcours de vie de l'enfant

Stabiliser, développer et programmer l'offre d'accueil du jeune enfant dans le Var

Aller vers les enfants et les jeunes pour une réponse optimale à leurs besoins

Soutenir les professionnels et les structures pour une amélioration continue de la qualité d'accueil



Les indicateurs clés pour le suivi

- +750 places d'accueil collectif en PSU
- Moins de 10% de destructions de places
- 100% du territoire couvert par un RPE
- 80% des communes avec école(s) couvertes par un PEDT
- 80% d'accueils déclarés SDJES
- 60% des EPCI couverts par la mise en place de formations qualifiantes (Animation)
- Augmentation des actions de sensibilisation aux métiers de l'animation et la Petite Enfance

Développer des services aux familles * adaptés à la diversité des besoins

Soutenir l'ensemble des familles

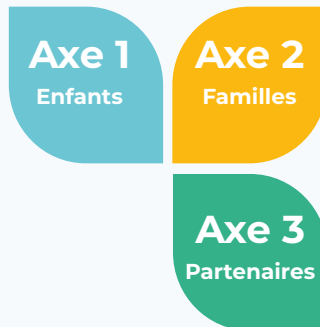
Prévenir et accompagner les situations de rupture ou fragilités

Faire des structures d'animation de la vie sociale (AVS) les piliers de l'offre de services aux familles



Les indicateurs clés pour le suivi

- 100% du territoire couvert par le panier de services parentalité
- +20% familles et partenaires inscrits sur l'application mobile TIPI
- +30% d'actions / projets autour du répit parental (effectivité d'une ligne d'écoute individuelle)
- 80% des EPCI / 100% des communes QPV avec une structure AVS
- Augmentation du nombre de Points d'accueil écoute jeunes
- Augmentation du recours des partenaires aux dispositifs d'inclusion handicap



Asseoir le SDSF via une programmation sur les territoires et une coopération partenariale

Favoriser l'inclusion et l'accès aux droits

Renforcer le pilotage et le suivi du SDSF au profit des familles

Faire du SDSF un levier de la RSO



Les indicateurs clés pour le suivi

- 100% du territoire couvert par un schéma de programmation (a minima sur la Petite Enfance)
- Augmentation du nombre de projets financés en investissement fléchés sur des projets éco-responsables

(*) Soutien aux parents, lieux ressources, espaces d'animation de la vie sociale, actions pour les jeunes, éducation au numérique, etc.



Stabiliser, développer et programmer l'offre d'accueil du jeune enfant dans le Var :

Pour la petite enfance, la Caf du Var ambitionne, à travers le SDSF et les CTG, de :

- Répondre à l'enjeu de maintien et de développement des places en lien avec le SPPE (Service Public de la Petite Enfance) par la création de **plus de 750 places Prestation de Service Unique (PSU)** (horizon 2027).
- Poursuivre le déploiement des dispositifs d'insertion (AVIP et AVIS) et des offres innovantes en réponse aux besoins spécifiques des familles.

Le dispositif AVIP (À Vocation d'Insertion Professionnelle) a poursuivi son développement avec

65
structures labellisées
AVIP en 2025

pour
230
places

et 276 parents bénéficiaires d'une formation, contribuant ainsi à lever les freins à l'emploi pour les parents d'enfants de moins de trois ans.

Quant au dispositif AVIS (À Vocation d'Insertion Sociale), il a permis d'accueillir en crèches des jeunes enfants issus de familles vulnérables pour favoriser leur socialisation et leur apprentissage, de prévenir et réduire les écarts « d'acquisition » (langagier notamment) avant l'entrée à l'école maternelle, et de faire sortir de l'isolement les parents.

- Accompagner la valorisation de l'accueil individuel.

L'appel à projet « Enrichir les projets d'accueil » a notamment permis à

63
projets de bénéficiaire
d'un financement

pour un montant global de
340 937€

Il s'agit également, par exemple, de soutenir la labélisation Ecolo Crèche pour les structures demandeuses, ce qui permet aux gestionnaires de bénéficier d'une majoration pour le financement d'un projet de développement durable. En 2025, 25 crèches étaient labellisées et 18 crèches ainsi que 4 Relais Petite Enfance étaient en cours de labélisation.

Soutenir la parentalité :

La Caf du Var entend mettre en avant les actions dédiées à la parentalité, à travers notamment son application mobile Tipi. Ouverte à tous les parents, cette application fait connaître les actions proposées dans le Var par les partenaires. Depuis sa mise en ligne en septembre 2023, TIPI totalise

25 000
téléchargements

544
partenaires mobilisés

presque
8 000
comptes parents

6 500
événements relayés

En 2025, 148 projets ont été soutenus dans le cadre de l'appel à projets Parentalité pour un total de 1 220 000€ fonds nationaux et fonds locaux. Parmi ceux-ci, la Caf du Var soutient plusieurs actions concernant la parentalité en ruralité.

Jeunesse, inclusion, accès aux droits : un engagement global au service des familles et des territoires

En 2025, la Caf du Var a poursuivi et renforcé son soutien aux politiques publiques en faveur de la jeunesse, de l'inclusion et de l'accès aux droits, en s'appuyant sur un réseau partenarial solide et engagé. Cette démarche s'est organisée autour de trois axes prioritaires : garantir une offre éducative et de loisirs accessible à tous, accompagner les jeunes vers leur autonomie, et favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures ordinaires.

68

projets financés (dont 27 nouveaux)

dans le cadre de l'appel « Engagement de jeunes, loisirs éducatifs et citoyens » ont favorisé loisirs, engagement citoyen et mixité sociale pour les 12-17 ans, tandis que les Points Accueil Écoute Jeunes, les Projets éducatifs de territoire et le dispositif Prestation de Service Jeunes ont élargi l'offre de proximité sur tout le département.

La Caf a aussi soutenu les accueils périscolaires et extrascolaires pour garantir leur accessibilité, et renforcé les politiques vacances bénéficiant aux familles, avec le Pass colo et l'Aide aux Vacances Enfants, l'Aide aux Vacances Familles et l'aide Action Formation Insertion Culture. Enfin, 1 596 enfants en situation de handicap ont profité du bonus inclusion dans les crèches et accueils de loisirs, pour un total de 1,10 millions d'euros, accompagné d'un plan de formation des professionnels des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

L'animation de la vie sociale : un soutien à l'émancipation

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants. En 2025,

10
Centres Sociaux

20
Espaces de Vie Sociale

bénéficient d'un agrément de la Caf du Var, tandis que 5 EVS sont en préfiguration. Cela représente

41 760
personnes touchées

par les actions de ces structures. Un bonus local est par ailleurs attribué selon des critères de panier de service et d'implantation territoriale.

Handicap : favoriser l'émergence d'un territoire inclusif

La Caf du Var a mis en place plusieurs axes d'actions pour soutenir l'inclusion des personnes en situation de handicap. Un appel à projets dédié est mené chaque année : en 2025, ce sont ainsi

51
projets financés

pour un montant de
662 000€

4
structures financées
hors appel à projets

pour un montant de
307 500€

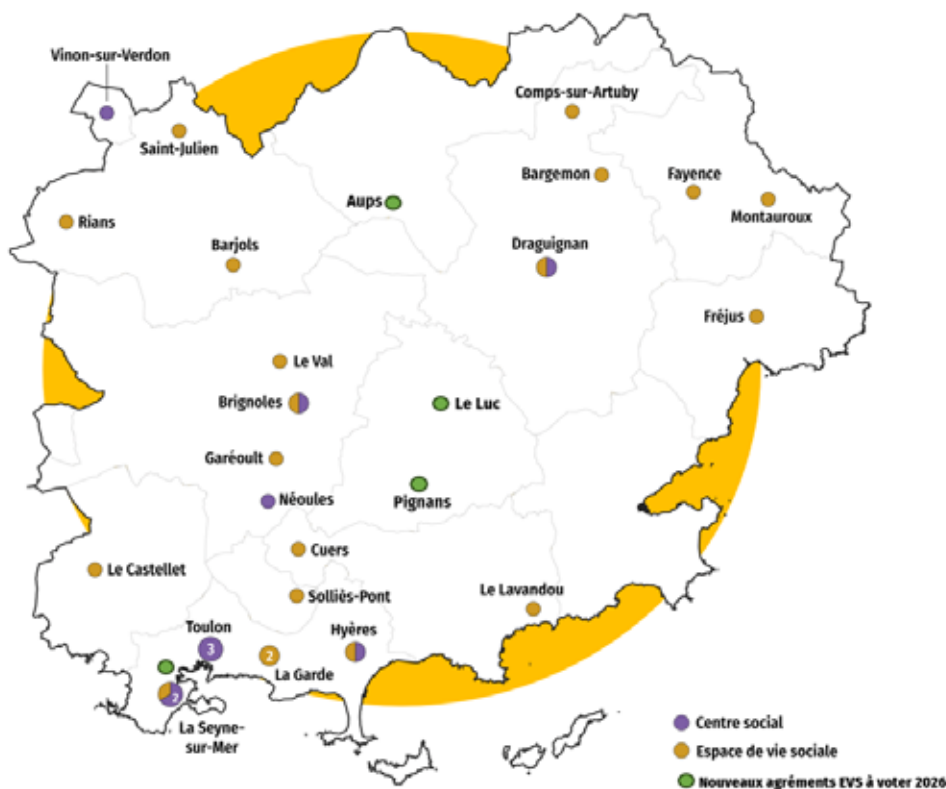
8 structures ont été financées pour former le personnel des ALSH. Un bonus local inclusion a été versé à 95 EAJE (pour 189 enfants concernés) et 149 ALSH (pour 1630 enfants concernés). La Caf du Var soutient également le PARIH (Pôle d'Appui et de Ressources pour l'Inclusion Handicap), réseaux de partenaires sur l'inclusion handicap, qui a mené 95 actions pour plus de 2300 personnes bénéficiaires.

Un partenariat renforcé au service des territoires et des publics

Au-delà des aides financières, la Caf du Var s'engage durablement aux côtés des porteurs de projets - associations, collectivités et institutions - en leur apportant un appui technique, une ingénierie territoriale mobilisée et une animation partenariale renforcée. Par le biais de sa branche développement social, elle co-construit avec ses partenaires des réponses adaptées aux enjeux locaux liés à l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'inclusion et l'accès aux droits.

Cette démarche s'inscrit dans une dynamique d'interaction renforcée entre la Caf, ses partenaires et le territoire. L'objectif : consolider nos synergies, inventer de nouvelles manières de collaborer et de « faire partenariat », pour contribuer pleinement au développement économique et territorial, à l'attractivité, à la qualité environnementale, et à la résolution des défis sociaux du Var. Au cœur de cette ambition, la démarche Caf&co illustre notre engagement commun. Elle favorise la coopération, la co-production et la co-construction de services adaptés aux besoins des publics, dans un climat de confiance et d'amélioration continue.

Répartition des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale sur le territoire



10
Centres Sociaux
agréés Caf en 2025

20
Espaces de Vie Sociale (EVS)
agréés Caf en 2025

5
Préfigurations EVS
accompagnés en 2025

L'attractivité des métiers de la petite enfance et la mise en place d'un fonds de transformation des contrats aidés

Le SDSF 2024-2026 identifie le développement des solutions d'accueil de la petite enfance comme une ambition prioritaire. Cette ambition repose sur l'attractivité de ces métiers, pour garantir une capacité de formation et de recrutement de nouveaux professionnels, également garante de la qualité d'accueil des enfants. Il convient donc de **faciliter des parcours professionnels individuels et de favoriser l'insertion durable dans l'emploi**. Or, la conjoncture actuelle de baisse des financements des contrats aidés fragilise le modèle économique des crèches associatives du Var.

Un **fonds de transformation des contrats aidés** a donc été mis en place par la Caf du Var. Son objectif est de réduire l'impact de la diminution des aides de l'Etat

et d'en faire une opportunité, en injectant un soutien financier exceptionnel pour la transformation d'un poste en contrat aidé en contrat de travail CDD (6 mois minimum) ou CDI. Un deuxième objectif est **d'accompagner la transformation du modèle économique des crèches associatives sur le territoire** avec un appui financier et des engagements à la clé pour créer une dynamique vers l'emploi durable (contrepartie à l'aide apportée, notamment sur l'immersion et les parcours d'apprentissage).

En 2025, **60 structures** ont pu bénéficier d'un soutien financier à l'ETP. La mobilisation d'une enveloppe de 308 512€ a pu contribuer au financement de **65 ETP** à l'échelle départementale.

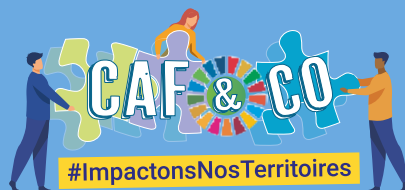


La démarche de relation aux partenaires Caf&Co

Lancée en 2020, Caf&Co est une démarche collaborative menée avec et pour nos partenaires, pour créer un collectif, mieux se connaître et mieux travailler ensemble au bénéfice des familles sur les territoires.

Cela passe par l'évolution de notre offre de service autour de l'information, la gestion du droit et l'accompagnement. Au démarrage, Caf&Co s'est appuyé sur l'élaboration d'un Référentiel de service à 3 niveaux (niveau 1 service de base et de qualité, niveau 2 service attentionné, niveau 3 service co-produit) identifiant les services déjà déployés, à renforcer ou à développer, ainsi que sur des engagements réciproques visant à identifier les rôles et les actions de la Caf et ceux des partenaires. Depuis, la démarche Caf&Co s'est enrichie d'une plateforme d'innovation collaborative permettant aux partenaires de transmettre leurs idées pour améliorer les services dans une logique d'amélioration continue, d'un site d'information dédié aux partenaires varois co-construit avec eux facilitant ainsi l'accès à l'information et de rendez-vous systématiques pour les nouveaux partenaires. Cette démarche collaborative Caf&Co se base

donc sur l'expression de nos partenaires afin de mettre en place des actions et services adaptés à leurs besoins et usages. Pour cela, les Baromètres de satisfaction partenaires (BSP) menés chaque année depuis 2020 permettent d'identifier les pistes d'amélioration. Ses résultats sont par ailleurs communiqués aux partenaires afin de les informer des actions mises en œuvre en retour.



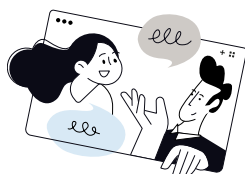
Depuis 2025, le BSP intègre des questions sur la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO). La Caf du Var entend désormais soutenir une démarche RSO auprès de ses partenaires, en cohérence avec ses orientations stratégiques. Un challenge d'innovation collaborative sur la thématique a été organisé en 2023 et a permis de collecter plusieurs idées RSO de la part des partenaires. Parmi elles, l'organisation d'une Eco-Quinzaine des familles, un événement départemental mettant en avant les actions RSO auprès des familles. Une première édition était ainsi menée au printemps 2025. Une rencontre partenaires a également été organisée sur la thématique au sein du Loubière en décembre 2025.

LA SATISFACTION GLOBALE DES PARTENAIRES



Un taux de **satisfaction globale** de 


3,34 sur 4



84%

des répondants se déclarent satisfaits de la **qualité de leur partenariat** avec la Caf



Enfin, vous êtes **85%** à estimer que la **Caf du Var est au rendez-vous de ses engagements** (contre 88% en 2024) 

Une satisfaction globale en nette amélioration depuis 2022



+4 points

comparé à 2024

66 %

estiment que la Caf est à l'écoute **sur les enjeux RSO**, 41 % la jugent proactive et force de proposition



Quelques exemples d'actions soutenues par la Caf du Var

Le programme **Centre A'ERE** des Francas,

L'espace R,

la ressourcerie Ufolep,

La semaine verte

« **On se met au vert** »

de la Maison du Partage,

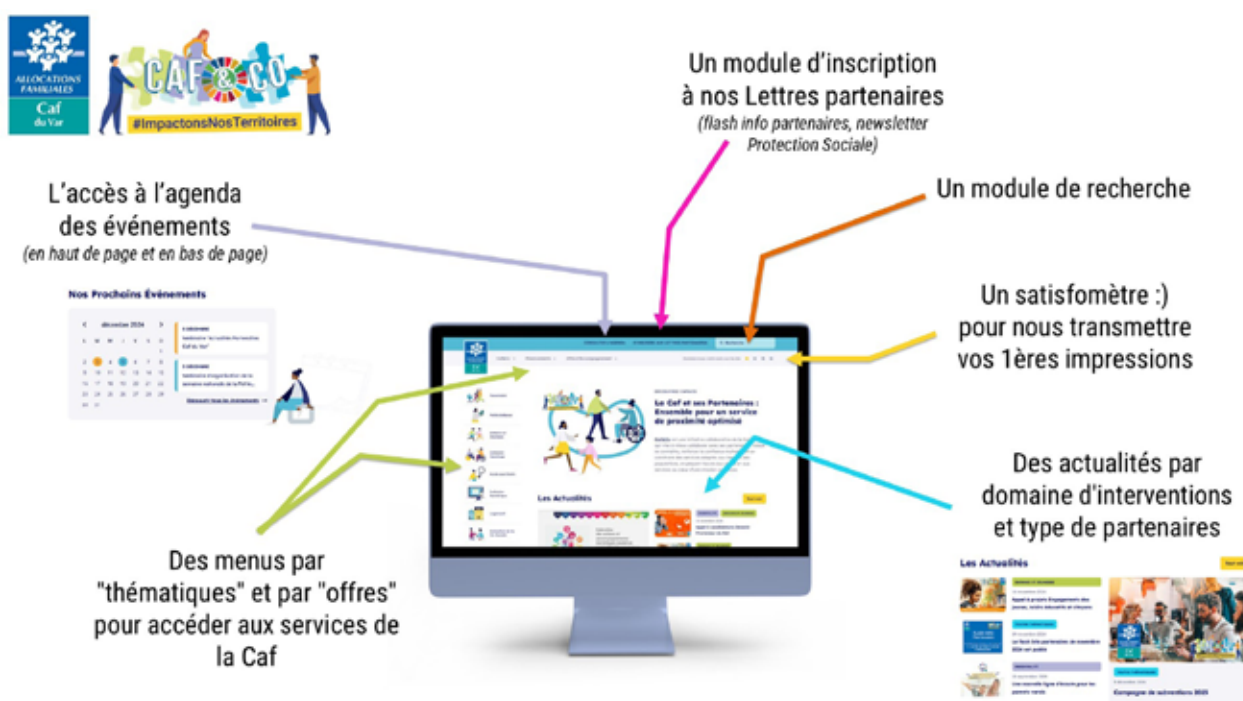
La revalorisation **d'affiches publicitaires** par Rubsacs.

Personnaliser l'accès à l'information des partenaires, l'évolution du site web Caf&Co www.caf83-partenaires.fr

Lancé en décembre 2024 suite à plusieurs ateliers de co-construction avec nos partenaires, notre site d'information Caf&Co, dédié aux partenaires de la Caf du Var, a été doté de fonctionnalités supplémentaires en septembre 2025.

Celles-ci ont été développées pour répondre au retour d'expérience des utilisateurs sur le premier palier qui exprimaient un besoin de personnalisation de l'accès aux informations.

C'est chose faite avec la possibilité désormais de choisir les thématiques à suivre en créant un profil, de recevoir uniquement les actualités et événements qui intéressent, de s'inscrire aux événements et rester informé sur les prochains ou encore de trouver facilement le bon interlocuteur Caf selon son secteur d'activité.



108

partenaires accompagnés en 2025

pour
955
équipements

25
partenaires en visioconférence
ou physiquement dans le cadre
des rendez-vous des droits

Lors de ces rendez-vous, l'explication du fonctionnement Mon compte partenaire est systématiquement repris.

Tipi, un outil numérique au service des familles et des professionnels

En 2023, la Caf du Var, en partenariat avec la Caf des Pyrénées-Atlantiques, a lancé l'application Tipi, un outil numérique pensé pour accompagner les parents tout au long de leur parcours familial, dès le projet de grossesse. Cette initiative s'inscrit dans une logique d'investissement social et de renforcement du lien de proximité avec les familles, conformément aux priorités de la Convention d'Objectifs et de Gestion 2023-2027.

Accessible gratuitement, Tipi fait l'objet, deux ans après son lancement, d'une amélioration afin de mieux répondre aux besoins des partenaires pour mieux répondre à ceux des familles. Le chantier pour la nouvelle version a démarré en 2025 et marque un véritable tournant. Les enseignements tirés de la première version ont permis d'identifier une attente forte des parents : accéder facilement à des événements et activités à faire en famille, sans multiplier les sources d'information.

Avec un nouveau slogan : «Tipi, les activités familles près de chez vous sans chercher partout !», Tipi offrira en 2026 :

- Un recentrage sur les événements famille et parentalité, désormais au cœur de l'application.
- Une promesse simplifiée : retrouver en un seul endroit les activités proposées autour de chez soi.
- Une navigation plus intuitive, pensée pour un usage rapide et efficace.

Côté partenaires, l'outil a également été repensé pour faciliter la contribution :

- Un back-office simplifié, permettant de publier un événement plus rapidement.
- Des recommandations concrètes pour améliorer la lisibilité et l'attractivité des contenus.
- Une meilleure mise en valeur des actions proposées sur le territoire.



Les activités famille

près de chez vous
sans chercher partout !



Une application créée par



Téléchargez en scannant le QR code



GRATUIT et sans pub

L'APPLICATION TIPI

+ de **8 000** comptes parents créés

+ de **6 500** événements relayés

255 partenaires mobilisés dans le Var

544 partenaires mobilisés au niveau national

+ de **110** articles et **16** podcasts disponibles

PRESTATIONS VERSÉES

121,9 millions d'€

de prestations versées
au titre de l'action sociale
en soutien aux familles et aux partenaires



91,2%
dédiés aux
prestations de
service *



8,8%
dédiés aux
subventions

* Les prestations de service permettent la prise en charge des dépenses de fonctionnement des services et équipements sociaux répondant à certains critères et selon des barèmes fixés par la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf). Elles assurent des recettes régulières, sur la base d'une convention, permettant le développement quantitatif et/ou qualitatif des équipements et d'en faciliter l'accès aux usagers.



Nos résultats

APPELS À PROJETS

338

Projets et actions soutenus dans le cadre des appels à projets

- Engagement des jeunes, loisirs éducatifs et citoyens
2025 : 69 projets → 496 726 €
- Inclusion handicap 2025 : 51 projets → 662 200 €
- Enrichir les projets d'accueil 2025-2026 (Petite enfance) : 70 projets → 340 937 €
- Parentalité 2025 - 2026 : 148 projets → 1,22 millions €

CONVENTIONS TERRITORIALES GLOBALES

26

Conventions Territoriales Globales signées depuis 2019



100 %

du territoire couvert

L'INFORMATION DES PARTENAIRES

11

Flash infos partenaires

3

Newsletters partagées de la Protection sociale

avec la Cnam, France Travail, Msa et Carsat



L'ASSOCIATION DES PARTENAIRES

3

focus group

réalisés dans le cadre de la création du site partenaires





NOS COLLABOR'ACTEURS
*Responsables et engagés au service
de nos populations et de notre territoire*

NOS COLLABORATEURS

Agir au sein d'un organisme performant, innovant et moderne

Notre mission

Nos collaborateurs sont pleinement engagés dans la réalisation des missions de l'organisme à travers la mise en place d'une démarche collaborative depuis 2018. Ils contribuent ainsi à l'identification d'actions d'amélioration visant la qualité de service en direction des allocataires et des partenaires, et contribuant à l'efficacité en interne.

La démarche d'innovation participative Caf&In est par ailleurs et désormais bien implantée dans la culture d'entreprise afin de faire remonter et développer les idées du terrain. L'actuel projet d'entreprise a été co-construit avec l'ensemble des acteurs à l'occasion de plusieurs expressions : le Grand Débrief (bilan du précédent Projet d'entreprise 2018-2022 #ensembletransformonslessai), les Blabl'ateliers (challenge Caf&In sur la RSO), le Baromètre social institutionnel 2024. Par ailleurs, les collaborateurs ont voté les valeurs qui animent notre projet d'entreprise et ont souhaité en retenir cinq : Agilité, Responsabilité, Équité, Citoyenneté et Exemplarité, structurées autour d'une ambition : **Collabor'acteurs responsables et engagés, au service de nos populations et de notre territoire.**

Notre projet d'entreprise s'organise sur la base de 4 défis :



Agissons pour notre qualité de service vers nos publics



Agissons pour notre territoire avec nos partenaires



Agissons pour et avec notre collectif #collabor'acteurs



Agissons pour une performance responsable et environnementale



Ce Projet d'entreprise intègre en son sein la démarche RSO de l'organisme (Responsabilité sociétale de l'organisme). A travers son nom « Imp'ACT » c'est bien les notions de pouvoir d'agir, de contrat social (pacte) et d'un impact positif sur la société qui sont appelées. Cette démarche traverse donc l'ensemble de nos activités et s'adresse à tous nos publics (allocataires, partenaires, grand public et collaborateurs). Ces actions ont été structurées, en 2024, au sein d'une feuille de route RSO annuelle suivie dans le cadre de plusieurs instances et outils de pilotage, dont un Comité technique dédié réunissant 13 collaborateurs issus des différentes directions et une revue de performance (pour en savoir plus, consultez notre rapport d'activité RSO 2025).

La Caf du Var s'attache à entretenir une dynamique collaborative, y compris dans le cadre du pilotage de son projet d'entreprise avec la mise en place d'un Comité de suivi du projet d'entreprise constitué d'agents volontaires toutes directions confondues. Cette dynamique collaborative est soutenue par un collectif managérial constitué d'une soixantaine de managers, qui s'attachent à faire vivre notre mission de service public et partagent un référentiel managérial commun : les « Piliers du management ». Ce référentiel guide nos pratiques du quotidien et favorise à rendre acteurs de l'organisme l'ensemble des collaborateurs en prenant par ailleurs appui sur notre processus innovation « Caf&in ».

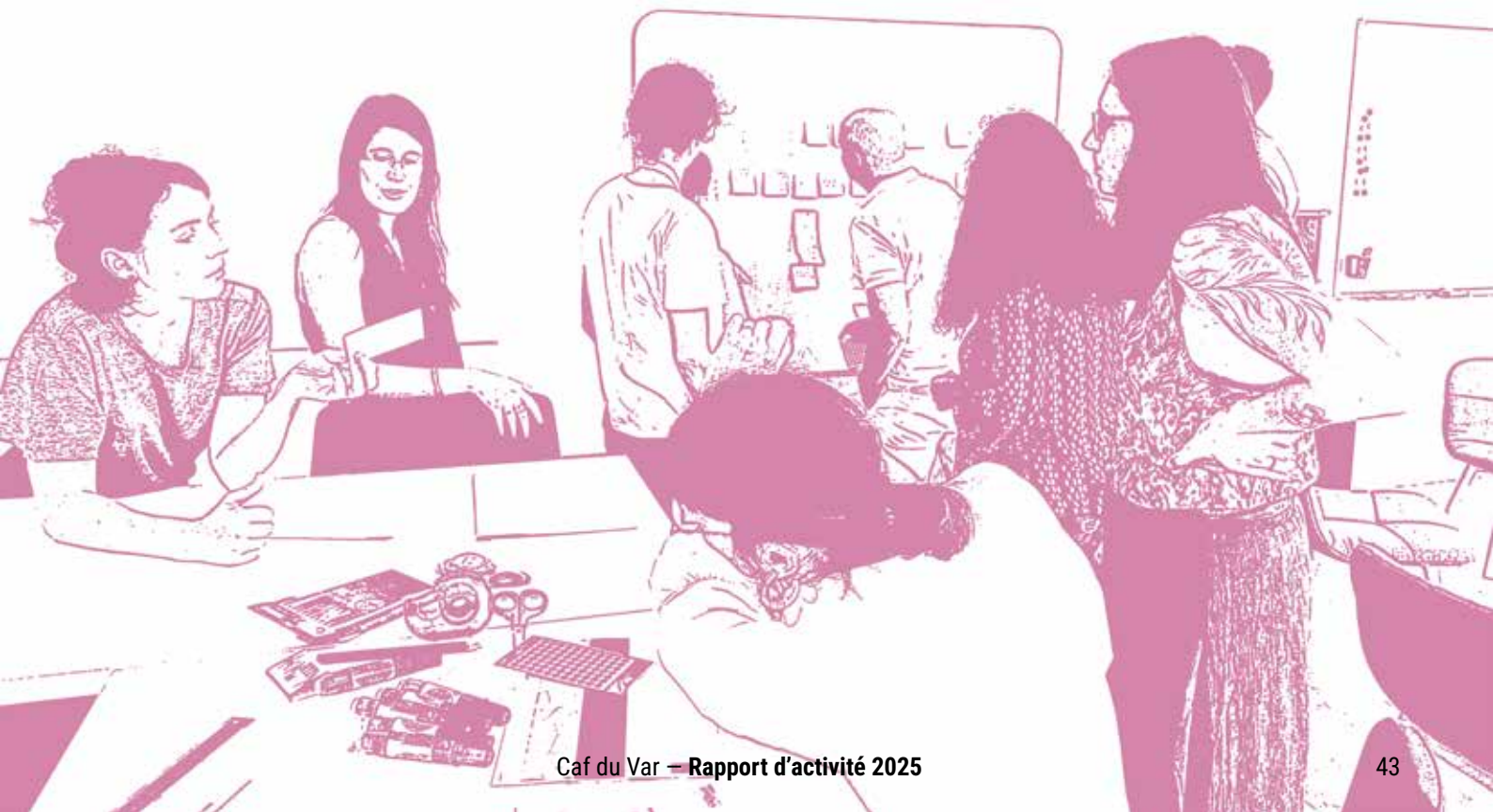
Cette culture collaborative s'est vue renforcée avec l'emménagement dans le nouveau siège Le Loubière. Ce bâtiment, dont les espaces et usages ont été co-construits en partie avec les collaborateurs, facilite les déplacements, les échanges, l'inter-connaissance et l'action collective. In fine, ce cadre de travail améliore la qualité de vie au travail et notre performance globale.



Emmanuelle Roux
Directrice adjointe en charge des ressources

Suite à l’emménagement dans le nouveau siège Le Loubière fin mars 2025 de 80% des salariés de notre organisme, une campagne de citoyenneté a été menée en interne pour sensibiliser les collaborateurs sur quelques règles de vie en collectif et promouvoir la responsabilité individuelle. En lien avec la charte des usages co-construite avec les collaborateurs quelques mois avant l’emménagement, cette campagne revenait sur l’usage des espaces de restauration, du tri des déchets, du signalement de dysfonctionnement ou encore du partage des places de parking. Par ailleurs, un challenge d’innovation collaborative

(« On refait le match ») a été lancé, entre mai et juin 2025, afin de récolter des idées pour animer notre collectif au sein de ce nouveau bâtiment. 64 idées ont été déposées et 5 ateliers d’idéation ont été réalisés sur les 5 thématiques principales abordées dans les propositions (sport et bien-être, bibliothèque partagée, collecte et don, jardin potager, etc.) Les idées retenues ont été travaillées pour aboutir à des plans d’action opérationnels en vue d’une mise en place. Ainsi, plusieurs idées sont déjà appliquées, telles que les challenges sportifs, les collectes régulières, etc. Je vous invite à les retrouver dans notre rapport d’activité RSO 2025.



Le Loubière, nouveau siège de la Caf du Var, retour sur le déménagement, l'Assemblée Générale et l'inauguration

Le lundi 24 mars 2025, l'ensemble des collaborateurs de la Caf du Var était invité à **l'Assemblée générale du personnel** organisée à l'occasion de l'emménagement dans notre nouveau siège Le Loubière. Lors de cette journée exceptionnelle, un jeu collectif était proposé afin d'inviter les collaborateurs à réfléchir ensemble aux usages des espaces, à l'identité du lieu et à ses valeurs, favorisant ainsi une appropriation partagée. Ce travail participatif a contribué à faire émerger des principes communs et un

slogan fédérateur. La journée s'est ensuite poursuivie autour d'animations favorisant le mieux se connaître et l'installation de chacun à son nouveau bureau.

Le déménagement avait été, quant à lui, réalisé le week-end précédent afin de réduire l'impact sur l'activité de l'organisme, mobilisant les équipes de la gestion des moyens, de l'informatique et de la communication, aidés de prestataires spécialisés.



L'inauguration officielle du nouveau siège s'est tenue le 28 novembre 2025 en présence de monsieur Michel Unia, Président du Conseil d'administration de la Caf du Var, madame Isabelle Sancerni, Présidente du Conseil d'administration de la Cnaf, notre Directeur Monsieur Julien Orlandini, madame Josée Massi, Maire de Toulon, monsieur Jean-Louis Masson, Président du Conseil départemental du Var, et enfin de monsieur Simon Babre, Préfet du Var. Dans leur discours, Julien Orlandini et Michel Unia ont largement souligné le travail accompli par les équipes et l'importance de ce projet mené sur plusieurs années.



Généralisation de la flexibilité horaire

Le 1^{er} février 2025, après une année d'expérimentation auprès de plus d'une centaine d'agents, notre caisse franchissait une nouvelle étape importante dans l'organisation du travail, en généralisant la flexibilité horaire élargie.

Dès son lancement, la flexibilité horaire élargie a rencontré un franc succès auprès des équipes. Et à ce jour plus de 80 % des collaborateurs au

régime horaire en bénéficient. La flexibilité horaire répond grandement aux attentes exprimées des collaborateurs, en offrant plus de souplesse au quotidien. Pour l'organisme, elle doit servir l'efficacité, la qualité du travail et la continuité de service, et être également un levier de motivation et d'engagement au quotidien.



Hélène Clarard
Sous-directrice en charge de l'offre de service interne

Deux formules sont proposées : la flexibilité horaire régulée et la flexibilité horaire élargie. La première s'inscrit dans le cadre habituel alternant plages fixes et plages mobiles. Pour ces dernières, le salarié peut désormais travailler jusqu'à 18h sur site et 19h en télétravail. La seconde s'inscrit dans une durée minimum de travail par jour de 5h réparties sur le matin et l'après-midi, avec un minimum de 1h30 par demi-journée. La flexibilité est pleinement articulée avec la priorité donnée à la continuité de service, qui peut nécessiter une présence plus large du salarié en fonction des activités et circonstances spécifiques (accueil physique et téléphonique, formations, permanences techniques, réunions).

Un forum métiers externe qui renforce la marque employeur

Dans le cadre de la Semaine de l'emploi à la Sécurité sociale, notre organisme a co-organisé un forum métier le vendredi 27 juin 2025, en partenariat avec l'Urssaf Paca, la CPAM du Var (Assurance Maladie), la CNMSS, et l'appui de France Travail. Cette opération inédite qui proposait des conférences sur les métiers et des jobs dating a eu un franc succès avec une forte affluence de demandeurs d'emplois.

Le matin étaient donc proposées des conférences sur la présentation des missions et la structuration de la Sécurité sociale ainsi que des stands d'information sur les familles de métiers animé par des collaborateurs issus des fonctions suivantes : gestion des droits, relation avec les usagers, accompagnement des partenaires, métiers

techniques, fonctions support. L'après-midi était dédiée aux jobs dating par organisme. L'ensemble de cette journée a permis de mettre en lumière la diversité des métiers au service de tous, avec leurs possibilités d'évolution et des missions qui ont du sens, ainsi que les valeurs portées par les organismes de Sécurité sociale dans le Var.

L'organisation de cette journée marquait également les 80 ans de notre grande institution : une belle manière de démontrer que la Sécurité sociale continue d'évoluer, d'attirer de nouveaux talents et de renforcer sa mission de protection sociale au quotidien.

EMPLOIS

524
salariés au 31/12/2025

94,27 %
en CDI

8
contrats de
professionnalisation

13
titularisations

12
recrutements
en CDI

53,32 %
des collaborateurs sont
Gestionnaires conseil allocataires
chargés du traitement des droits

120
métiers et
parcours possibles



Nos résultats

29,75 millions d'€
de budget de masse salariale

3 millions d'€
de budget de fonctionnement

2,53 €
de coût de gestion

Index d'égalité
Hommes - Femmes

98

FORMATION

100 %

d'agents formés

dont 1 formation à la
transition écologique et à la sobriété
pour tous les salariés



1,22 millions d'€
de dépenses de formation

6,71%

Taux de participation financière

(montant des dépenses de formation effectivement
consenties / masse salariale brute)

CONDITIONS DE TRAVAIL

1

accord signé

Protocole d'accord
préélectoral relatif aux
élections des représentants
du personnel au Conseil
d'administration

60 %

des salariés bénéficient
du télétravail contractuel

8

NAO réalisées en 2025

(NAO = Négociation annuelle
obligatoire)

NOTRE GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

à juin 2026

La Caisse d'Allocations Familiales est un organisme de droit privé chargé de missions de services publics. Elle est dotée d'un Conseil d'administration composé de 40 membres (24 titulaires et 16 suppléants). Il vote les budgets, approuve les comptes annuels et suit l'activité de la Caf dans le cadre de rapports présentés par le Directeur sur le fonctionnement de la caisse. Il définit, conformément aux orientations nationales, les priorités locales en matière de développement social.

Le Conseil d'administration a été renouvelé en avril 2026. Stéphane Richard succède ainsi à Michel Unia.



Renouvellement du Conseil d'administration de la Caf du Var



Stéphane RICHARD
Président



Xavier RECEVEUR
1^{er} vice-président



Muriel RODRIGUES
2^{ème} vice-présidente



Philippe SPAZIANO
3^{ème} vice-président

		TITULAIRES	SUPLÉANTS
REPRÉSENTANTS DES ASSURÉS SOCIAUX	CFDT	Stéphane RICHARD	Laurent LELAQUET
		Barbara BELAN	Tiaré CORTHESY
	CGT	Sandrine TORRE	/
		Thierry SALERNO	/
	FO	Philippe SPAZIANO	Elisabeth SIRIGNANO
		Caroline CASTETS	Gil BAISSAT
REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS	CFE-CGC	Fabienne GUIZIEN	Thierry JURY
	CFTC	Astrid GIRAUD	Frédéric DERRE
	MEDEF	Patrice GOIZIN	Andy JANIN
		Xavier RECEVEUR	Françoise LEBRUN
	CPME (Confédération des petites et Moyennes entreprises)	Corinne SAUVESTRE	/
		Christophe REGIMBEAU	/
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	U2P (Union des entreprises de Proximité)	Martine BERTHELOT	Aliuska Tatiana RAMIREZ JUVIEL
	U2P	Muriel RODRIGUES	Maxime CUNIAL
	CPME	Patrick MALLARONI	Candie KEVORKIAN
	FNAE	Jamil GADACHA CHARRAD	Claude GHERARDI
REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS FAMILIALES	UNAF / UDAF	Marie-Hélène CHARLES	Martine RIQUELME
		Audrey CAMIUL	Catherine MILHAUD
		Valérie AUBRY	Amélie MATHIEU
		Hugues PIERRE	Alexandra VAROLI
PERSONNES QUALIFIÉES		Aurore BOYARD	
		Patrick DEBIEUVRE	
		Christophe LANDI	
		Noëlle PECHAIRAL	
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	CFDT	Mégane TAPREST	Corine DRAMEZ
	CGT	Raouf CHAOUCH	Stéphanie LAURICELLA
		Odile MAUGUIER	Marjorie ENSEL

LA DIRECTION



Le Directeur

Julien Orlandini

dirige la caisse. Il est responsable du fonctionnement de l'organisme, dans le respect des orientations définies au niveau national. Il décide de l'organisation du travail et des ressources humaines. Il préside les instances représentatives du personnel et négocie les accords d'entreprise. Le Directeur arrête chaque année les comptes de l'organisme. Il signe conjointement avec le Président du Conseil d'administration, le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Gestion (CPOG). Enfin, il engage et ordonnance les dépenses et recettes.



La Directrice adjointe en charge des ressources

Emmanuelle Roux

seconde et supplée le Directeur en cas d'indisponibilité. Elle est responsable de la politique des ressources humaines, logistiques et immobilières. Elle porte en particulier la relation sociale. Elle pilote les actions relatives au développement durable sur les plans environnemental et social interne comme celles concernant la sécurité des personnes et des biens.



La Directrice comptable et financière

Pascale Trucy

est responsable de la tenue de la comptabilité et des opérations financières de l'organisme. Elle est chargée de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne lié aux activités et du contrôle interne des systèmes d'information. A ce titre, elle est garante de la bonne application de la politique de contrôle et de la lutte contre la fraude, elle est notamment en charge de l'unité basée à la Caf du Var rattachée au Service national de lutte contre la fraude à enjeux (SNLFE).



La Sous-Directrice en charge du développement des services et des territoires

Fanny Anic-Mongin

est responsable de la relation de service et de l'accès aux droits. Elle a également sous sa responsabilité les services en charge du développement social, du déploiement des politiques sur les territoires, ainsi que l'offre de service aux partenaires, aux collectivités territoriales et aux associations. A ce titre, elle est garante de la qualité de service aux partenaires et aux allocataires, notamment dans le cadre de la stratégie de service renouvelée.



La Sous-Directrice en charge de la production et de l'approche populationnelle

Lucie Fauvel

est responsable des services en charge du traitement des dossiers des allocataires jusqu'à leur paiement et du Service National de Gestion de la Recette et de la pré-production. Elle contribue également au juste droit via les contrôles sur pièces et organise l'activité dans une logique populationnelle. A ce titre, elle manage la démarche Quali Opp's, relative aux offres de services populationnelles, et le développement de l'intelligence artificielle générative dans l'organisme.



La Sous-Directrice en charge de l'offre de service interne

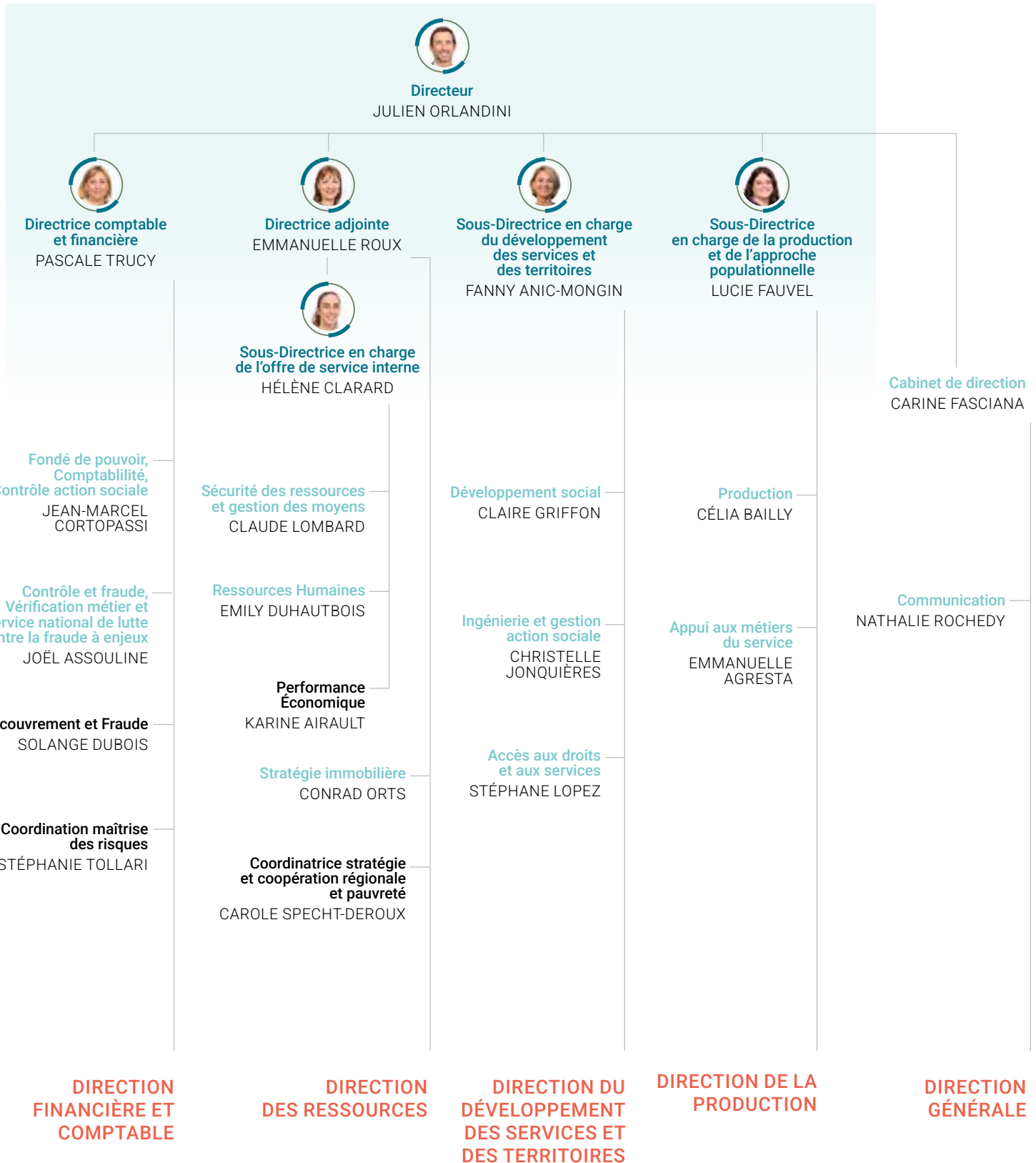
Hélène Clarard

est en charge de l'offre de service interne qui comprend les ressources humaines et la sécurité des ressources et gestion des moyens. Elle pilote la démarche Pop'In qui vise à optimiser les processus internes, dans une logique de parcours.

ORGANIGRAMME

à décembre 2025

- Comité de direction (Codir)
- Comité de direction élargi (Codirel)





**la sécurité
sociale**

Agir avec vous

Rapport d'activité 2025 de la Caf du Var

Directeur de la publication : Julien ORLANDINI / Rédaction & graphisme : Service Communication de la Caf du Var

Crédits photos : © Caf du Var - Thylane Bliss - Florian Escoffier

Date de parution : Juillet 2026 - Dépôt légal : Juin 2026